

Compte-Rendu du concours régional Défi UR02 2025 :

147 photographies ont été présentées au Défi 2025, soit 11 de plus qu'en 2024
77 auteurs ont participé, dont 7 n'ont inscrit qu'une seule photographie

Le thème était « Ombres et lumières » (proposé par Marie-Anne GRUNWEISER, gagnante du Défi 2024), et plus précisément :

« On oublie souvent de préciser l'importance de l'ombre, et donc de l'absence de lumière dans la composition de nos photographies.

Sans les ombres, la lumière n'est rien. Ce sont les opposés entre ombre et lumière qui révèlent le modelé d'un sujet et permettent de restituer son volume et de lui donner corps.

Transformons avec ce défi les corps en silhouettes anonymes, parfois en ombres menaçantes...

Ecrasons avec ce défi la profondeur de champ grâce à l'obscurité ou au contre-jour pour obtenir des photographies graphiques et mystérieuses »

Les 3 juges :

Mireille EDELY, adhérente FPF, UR03 Poitou - Charente, 1^{er} jugement après formation

Dominique RETAILLEAU, adhérente FPF, UR03 Poitou - Charente, 1^{er} jugement après formation

Constantino RODRIGUEZ, photographe indépendant havrais, 1^{er} jugement

Analyse du jugement :

Malgré la « jeunesse » des juges, tout s'est très bien passé.

Nous avons 3 histogrammes cohérents.

Cependant quelques écarts importants demeurent : 11 écarts au dessus de 7 pts dont 2 à 9 pts.

Ils s'expliquent par une divergence d'interprétation sur le thème de la part d'un des juges qui a considéré que l'ombre résultante sur une face cachée issue d'un contre jour n'était pas une ombre portée, donc éloignée du thème ... Nous n'avons pas trouvé de consensus sur ce point.

Le vainqueur du Défi, Patrice CARRE, a reçu d'emblée 3 notes à 20 en 1^{ère} lecture.

Il totalise donc 60 points, les deux seconds ex-aequo sont à 55 points

Même si ce n'est pas l'objet de ce concours, on peut noter que ce même auteur est aussi 1^{er} sur l'ensemble de ses 2 photographies.